

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1650

Société :

51005

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Aymane Bajemida

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 05 22 36 00 59

Total des frais engagés : 200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Afaf Refass Hadni
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Miraj Center Angle Bd. Anoual
et Bd. Abdellounen 2ème Etage N° 23
Casablanca - Tel. 05 22 50 41 86

Date de consultation : 26 OCT 2020

Nom et prénom du malade : EL Tellakh Soumeya Age 60

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 11 DEC. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 26 OCT 2020

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 OCT. 2020	93	1	900	<p><i>Dr. Afaf Relass Hadni</i> Oto-Rhino- Laryngologue Al Mina Center Angle Bd. Anouar et Bd. Abdellah Bourguiba Etage N° 23 1007 Tunisie Tél: +216 88 21 168</p> <p style="text-align: center;">091033894</p>
				<i>TK 95</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

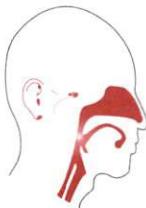
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Afaf REFASS-HADNI
Oto-Rhino-Laryngologue

Médecin spécialiste en maladies & chirurgies
de l'oreille, du nez, de la gorge, de la face et du cou

د. عفاف الرفاص - حدني

طبيبة اختصاصية في أمراض وجراحة
الأذن، الأنف، الحنجرة، الوجه والعنق



Casablanca le :

26/10/2020

NOTE D'HONORAIRES

EL MELLAKH SOUMEYA

CONSULTATION	C23	300.00DH
AUDIOMÉTRIE + IMPÉDANCEMÉTRIE	K25	600.00DH
TOTAL		900.00DH

*Dr. Afaf Refass Hadni
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Miaraj Center Angle Bd. Anoual
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N° 23
Casablanca - Tel. 05 22 86 41 86*

مجمع المعراج : ملتقي شارع أنوال وشارع عبد المؤمن ، الطابق الثاني، الرقم 23، البيضاء
محطة طرامواي عبد المؤمن (الخط الأول) أو أنوال (الخط الثاني)

Al Miaraj Center: Angle Bd. Anoual et Bd Abdelmoumen, 2 ème Etage, N° 23 - Casablanca

Station tramway Abdelmoumen (la ligne 1) ou Anoual (la ligne 2)

E-mail : refassorl@gmail.com - Gsm: 0608 51 76 28 - Fixe : 0522 86 41 86

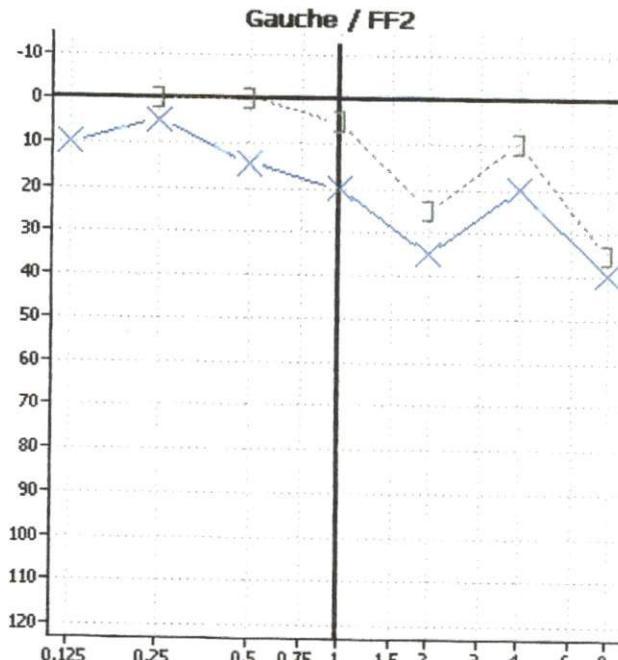
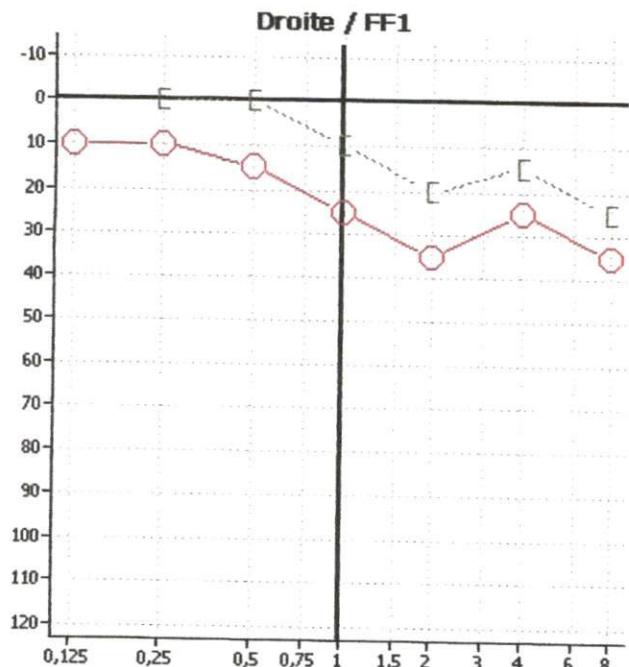
N Dossier: 197
Nom de famille: el mellakh
Prénom: soumeya

Interacoustics A/S
Drejervænget 8
5610 Assens

Interacoustics
leading diagnostic solutions

26/10/2020 14:21:21

Tonale



Présentation des symboles

Droite	Gauche	fibrateur	fibrateur	(FF1)	FF2
H	H	H	H	H	H	H	H
HL	○	△	×	□	<	≥]
UCL	☰	☷	☷	☷	☷	☷	☷

Audionétie tonale au

Casque à

hypacusie prédominante
sur les fréquences aiguës

Dr. Afaf Refass Hauili
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Miraj Center Angle Bd. Abdou
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N° 23
Casablanca - Tel. 06 22 88 31 08

ID No:

Date: 26/10/2020

Sex:

Age:

Name: EL MELLAKH Soumeya

Address:

City:

State:

Country:

Phone:

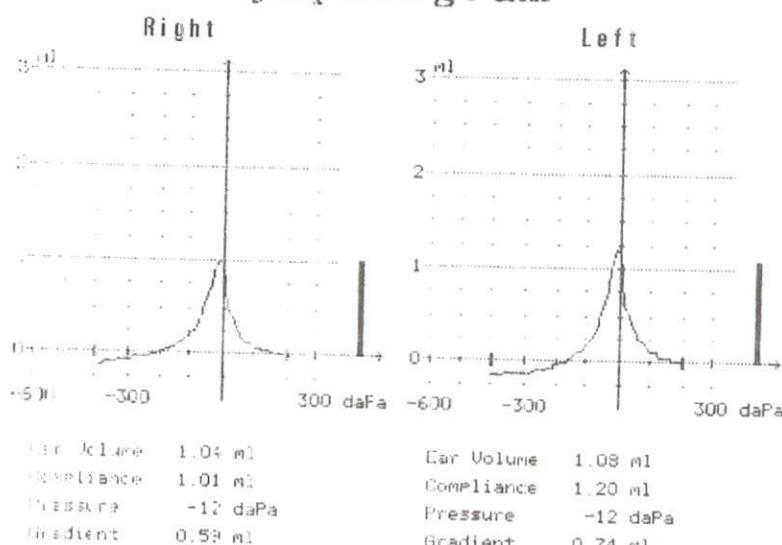
E-mail:

Examiner:

Remarks:

*Dr. Afaf Refass Hadni
Oto-Rhino-Laryngologiste
Al Minia Center Angle Bd Anouar
et Bd. Abdellatif Ben Attia Zer. 05 22 86 41 86
Garnierine*

Tympanogram



Reflex

